

NECESSITE DE LA PROPRETE ET DU RANGEMENT

« Fiche présentation »

La propreté et le rangement sont des points incontournables pour la bonne gestion d'une entreprise. C'est pour cela que des règles propres de sécurité, d'hygiène existent et doivent être respectées par l'employeur. De la même manière, les salarié(e)s doivent pouvoir utiliser tous les moyens nécessaires pour assurer l'hygiène et la propreté.



Ce qu'il faut retenir & mettre en place :

- Je maintiens mon espace de travail rangé et propre.
- Je ne me laisse pas envahir par les déchets, et les élimine.
- Je définis les objets dont je me sers au quotidien, et range le reste dans une étagère ou une pièce plus éloignée.
- L'emplacement de mes outils et de mes équipements est défini par un marquage clair.
- Je dégage les couloirs et voies de passage.
- Je veille à ma sécurité et que les étagères ne soient pas surchargées.
- Les zones dangereuses et glissantes me sont signalées, et sont délimitées pour garantir ma sécurité.